

## un aménagement mis en place pour les recalés au baccalauréat avec des notes provisoires

4-5 minutes

Un dispositif a été mis en place sur Parcoursup afin que les candidats recalés au baccalauréat, mais avec des notes provisoires, ne soient pas désinscrits tout de suite de la plateforme, indique le [MESRI](#) le 5 juillet 2019. Alors que 30 000 copies du bac n'ont pas été remises par leurs correcteurs, selon les chiffres du [MEN](#), la ministre Frédérique Vidal affirme sur France inter que cela "ne change rien" à Parcoursup. "La très grande majorité des élèves auront des notes définitives et certains des notes provisoires jusqu'en début de semaine prochaine", indiquait Jean-Michel Blanquer la veille.



© Pixabay

Les problèmes liés à la rétention des notes du baccalauréat ([lire sur AEF info](#)) n'auront "aucun impact" sur la procédure Parcoursup, affirme Frédérique Vidal, ministre de l'ESRI sur France Inter le 5 juillet 2019, jour des résultats. Toutefois, le MESRI a mis en place un "aménagement" : les lycéens qui, selon leurs notes provisoires, ont été recalés au baccalauréat ne seront pas désinscrits de la plateforme comme le voudrait la procédure. Leur désinscription ne se fera qu'après la transmission des notes définitives, précise le MESRI.

Concernant les inscriptions administratives dans les établissements, les candidats auront toujours jusqu'au 19 juillet pour s'inscrire s'ils ont reçu une proposition avant le 15 juillet et

jusqu'au 27 août pour les autres ([lire sur AEF info](#)). De même que le 2e point d'étape, prévu entre le 6 et le 8 juillet, ne sera pas perturbé. "86,2 % des bacheliers ayant candidaté sur Parcoursup ont reçu des propositions définitives" affirme Frédérique Vidal vendredi matin, ce qui représente 551 413 candidats sur selon le tableau de bord de suivi du ministère ([lire sur AEF ici](#) et [ici](#)).

La mobilisation de professeurs du secondaire a perturbé "une centaine" de centres d'examens : "700 correcteurs n'ont pas remis leurs copies" sur un total de 174 331, indiquait Jean-Michel Blanquer le 4 juillet. Il précisait que le nombre de copies retenues s'élevait alors à "30 000 sur 4 millions". Le ministre affirmait à nouveau que "tous les élèves" auront leurs résultats le 5 juillet : "la très grande majorité des élèves auront des notes définitives et certains des notes provisoires jusqu'en début de semaine prochaine".

Selon Jean-Marc Huart, directeur général de l'enseignement scolaire, "près 1 % des copies n'ont pas été rendues par les correcteurs", ce qui représente "autour de 35 000 à 40 000 candidats" qui ont un résultat provisoire.

Dépêche n° 609516



2 min de lecture

Par

[Malika Butzbach](#) Publiée le 05/07/2019 à 16h21

MESRIministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

